



Évreux, le 2 mai 2016

Travaux à la sous-préfecture de Bernay Fermeture exceptionnelle du lundi 18 juillet au vendredi 5 août 2016

Le préfet communique

À compter du mois de juillet 2016, la sous-préfecture de Bernay fera l'objet de travaux importants. Le bâtiment principal sera traité contre une importante infestation par la mérule afin d'en sauvegarder la structure et d'en assurer la pérennité.

Compte tenu de la complexité de cette opération, **les services de la sous-préfecture seront fermés du lundi 18 juillet 2016 au vendredi 5 août 2016.** Par ailleurs, afin de poursuivre l'opération, **les services de la sous-préfecture seront transférés, provisoirement, à partir du mois d'octobre 2016, dans le bâtiment « annexe » situé 3 rue de la sous-préfecture.** Celui-ci aura fait auparavant l'objet de travaux de remise en état.

Cette première tranche de l'opération de travaux est **financée à hauteur de 625 000 € par le ministère de l'Intérieur.**

Ces travaux constituent un **préalable à la création, à la sous-préfecture de Bernay, d'une Maison de l'État.** Annoncée le 31 juillet 2015 par le préfet préfigurateur de la nouvelle organisation territoriale de la région Normandie, elle réunira les services de la sous-préfecture et des antennes locales de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation et de l'Office Nationale de la Chasse et de la Faune Sauvage ; toutes déjà actuellement situées à Bernay. D'autres administrations pourront, le cas échéant, en fonction des besoins, utiliser ces locaux pour rencontrer des usagers.

En complément des Maisons de Services au Public déjà créées sur le territoire de l'arrondissement (Amfreville-La-campagne et Broglie) et de celles qui seront créées prochainement (Mesnil-En-Ouche, Beaumont-Le-Roger et Lieurey), la Maison de l'État de Bernay constituera un **point de contact de proximité**, qui garantit un **accès facilité** à toutes les administrations, tout en permettant une **rationalisation** et une **meilleure visibilité de la présence de l'État, sur un territoire présentant des enjeux particuliers de maintien de son existence.**

Afin de faciliter le service aux usagers durant ces travaux, dès la mi-août 2016, **un jeune en service civique accompagnera les usagers** dans leurs démarches administratives, notamment numériques et les orientera vers les services de l'État. À chacune des étapes des travaux, le service de la communication interministériel de la préfecture tiendra informés les usagers des perturbations du service occasionné par ces travaux afin d'en réduire les effets.

A l'heure de la numérisation des démarches administratives, de la réorganisation territoriale, marquée dans l'ouest de l'Eure par la création de plusieurs communes nouvelles et le regroupement des intercommunalités, **l'adaptation des services l'État sur le territoire aux besoins des usagers, des collectivités locales, des entreprises et des associations, est la seule garantie du maintien de la qualité du service public de proximité.**

René BIDAL

Contact presse :

Service départemental de la communication interministérielle : 02.32.78.27.33 / 27.35